

Soutien et accompagnement scolaires - Communication de M. l'Adjoint VUILLEMIN

Le 3 juillet dernier, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, les propositions de la Commission Enseignement visant à mettre en place là où c'est nécessaire des actions de soutien et d'accompagnement scolaires pour des enfants en difficulté.

Ce plan d'action comprend 2 volets :

- des actions de soutien par des enseignants ou d'accompagnement, par des enseignants ou des non enseignants, à l'école,
- des actions d'accompagnement en dehors de l'école par des non enseignants.

Il avait été également décidé que ce plan d'action serait mis en application après les vacances de la Toussaint.

A cet effet, la Commission Enseignement et les services de l'Instruction Publique ont poursuivi leurs travaux et rencontré, à de nombreuses reprises, tous les partenaires concernés (Inspection Académique, Associations de parents d'élèves, directeurs d'écoles, responsables d'associations).

Les délais ont été tenus puisque depuis la rentrée de la Toussaint, plus de 400 élèves de CP et de CE1, désignés par les enseignants, bénéficient d'actions de soutien ou d'accompagnement à raison de 2 heures hebdomadaires.

Ces actions s'adressent plus particulièrement aux élèves de CP et de CE1 dont le rythme d'apprentissage est lent ou qui rencontrent des difficultés passagères et à ceux qui ne peuvent tirer tout le profit de l'enseignement dispensé à l'école de par leur environnement.

Personnellement, je n'accepte par le terme d'échec s'agissant de ces élèves-là. Je rappelle qu'il s'agit d'élèves qui ont quelques semaines de CP ou de CE1 et parler d'échec me paraît tout à fait prématuré, et je dirais même dangereux. En revanche, si nous ne faisons rien pour eux maintenant, c'est-à-dire au niveau des apprentissages fondamentaux, dans quelques années au CM2, peut-être plus tard en sixième ou au collège, on pourra effectivement parler d'échec.

Certes, la Ville n'a pas vocation à se substituer à l'État dans le domaine scolaire mais la volonté que nous partageons d'élargir les compétences légales de la Ville pour aider les élèves de CP et de CE1 en difficulté résulte d'un triple constat :

- les objectifs définis dans le cadre de la loi d'orientation sur l'Éducation Nationale ne pourront être atteints sans une solide scolarisation préélémentaire et élémentaire. L'école ne peut seule contribuer à l'égalité des chances,

- les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calcul, langage) déterminent pour une large part l'avenir scolaire des enfants. D'où l'importance du cycle des apprentissages fondamentaux (classes de CP et de CE1),

- les heures de soutien mises en place par l'Éducation Nationale, les actions d'animation éducative péri-scolaire menées par les associations avec l'aide du FAS, concernent plus particulièrement les élèves de CE2, de CM1 et de CM2.

C'est donc bien au niveau des apprentissages fondamentaux qu'il importait d'agir.

Vous avez ensuite détaillé quartier par quartier, école par école, le bilan de la mise en place de 9 actions.

**Bilan de la mise en place des actions de soutien et d'accompagnement
au 4 décembre 1989**

Quartier de Planoise

Écoles	Effectif CP - CE1	Soutien	Accompagnement à l'école	% «enfants soutenus» Élèves CP - CE1	Observation
Champagne I	20 CP 25 CE1				
Champagne II	38 CP 12 passerelle 26 CE1		12 élèves : 5 CP - 7 CE1 Instituteur école	18,18 %	
Bourgogne	61 CP 60 CE1				GAPP
Ile de France I	40 CP 48 CE1				ZEP
Ile de France II	40 CP 43 CE1	1 groupe de 10 CE1 Instituteurs		10,75 %	ZEP soutien effectué par EN pour autres CP et CE1
Charles Fourier I	46 CP 56 CE1				GAPP
Charles Fourier II	43 CP 59 CE1				Soutien EN classe adaptation
A. Dürer	62 CP 62 CE1	3 groupes : 17 CP - 13 CE1 Instituteurs		24,19 %	

A priori, on pourrait considérer que le bilan sur ce quartier n'est pas très bon. En fait, quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que la plupart des écoles de ce quartier -c'est le cas de Bourgogne, d'Ile de France et de Charles Fourier- disposent déjà de structures lourdes Éducation Nationale de type GAPP, des rééducateurs de l'Éducation Nationale, de classes d'adaptation, de classes de perfectionnement qui font que déjà un très grand nombre d'élèves en difficulté sont pris en compte. Ce que nous avons mis en place à la rentrée de la Toussaint permet donc de toucher une population élèves qui ne l'était pas encore malgré le dispositif dont je viens de parler. J'ajoute qu'une quinzaine d'élèves bénéficient d'accompagnement en associations donc en dehors de l'école sur ce quartier.

Quartier de Saint-Ferjeux - La Grette - Velotte

Écoles	Effectif CP - CE1	Soutien	Accompagnement à l'école	% «enfants soutenus» Élèves CP - CE1	Observation
Saint-Ferjeux	16 CP 22 CE1	1 groupe de 8 CP 1 groupe de 8 CE1 Instituteurs	1 groupe de 11 CP 1 groupe de 12 CE1 Instituteurs	42,10 %	ZEP
Jean Jaurès	22 CP 15 CE1	1 groupe de 5 CP + 4 CE1 Directrice d'école		24,32 %	
La Grette	30 CP 35 CE1		14 CP et 14 CE1		GAPP classée ZEP

Écoles	Effectif CP - CE1	Soutien	Accompagnement à l'école	% «enfants soutenus» Élèves CP - CE1	Observation
Vieilles Perrières	36 CP 53 CE1	1 groupe de 4 CP + 5 CE1 Instituteur		10,11 %	
Butte	40 CP 44 CE1	2 CE 1 CE1		3,57 %	Élèves pris en charge par le psychologue scolaire
Velotte	22 CP 14 CE1	1/2 groupe de 3 CP + 3 CE1 Instituteur		16,66 %	
Rosemont	48 CP 61 CE1	2 groupes de 13 CE1 Instituteur	1 groupe prévu qui ne fonctionnera pas → soutien EN	11,92 %	Soutien EN

Nous avons des pourcentages variables d'une école à l'autre ; ça va d'un peu plus de 40 % à Saint-Ferjeux, ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait que les élèves de cette école proviennent des Tours de l'Amitié qui sont toutes proches, à 3 et quelque % pour l'école de la Butte.

Quartier du centre-ville

Écoles	Effectif CP - CE1	Soutien	Accompagnement à l'école	% «enfants soutenus» Élèves CP - CE1	Observation
Arènes	20 CP 13 CE1	1 groupe de 6 CP 1 groupe de 4 CE1 Instituteur	1 groupe de 7 CP+ 8 CE1 → APAS (1h/semaine faible effectif présent)	51,15 %	
Arsenal	39 CP 39 CE1	1 groupe de 4 CP + 7 CE1 Instituteur		14,10 %	
Battant	16 CP 30 CE1	1 groupe de 5 CP + 5 CE1 Instituteur		21,73 %	
Rivotte	12 CP 13 CE1				
Victor Hugo	14 CP 8 CE1				
Helvétie I	43 CP 38 CE1	1 groupe de 8 CP Instituteur		9,87 %	
Helvétie II	42 CP 32 CE1				

Quartier de Palente - Les Orchamps

Écoles	Effectif CP - CE1	Soutien	Accompagnement à l'école	% «enfants soutenus» Élèves CP - CE1	Observation
Condorcet	23 CP 29 CE1				
Lanchy	32 CP 16 CE1				
Paul Bert	27 CP 34 CE1	1 groupe de 10 CE1 Instit. maternelle		16,39 %	
Pierre et Marie Curie	26 CP 37 CE1		1 groupe de 6 CP + 7 CE1 Contact à prendre avec une assoc.	20,63 %	Cours non commencés MJC
Edouard Herriot	31 CP 38 CE1	1 groupe de 10 CE1 + 1/2 groupe de 4 CP Instituteurs		20,28 %	
Jean Zay	43 CP 45 CE1	1 groupe de 6 CP + 1 groupe de 10 CE1 Instituteurs		25,00 %	Classée ZEP GAPP
QuatreVents	18 CP 16 CE1		1/2 groupe de 2 CP + 3 CE1 Prob. MJC Palente	14,70 %	Service a débuté le 21 novembre

18 élèves bénéficient d'actions d'accompagnement par les associations, essentiellement à la MJC de Palente.

Quartier des Clairs-Soleils - Chaprais

Écoles	Effectif CP - CE1	Soutien	Accompagnement à l'école	% «enfants soutenus» Élèves CP - CE1	Observation
Bregille Plateau	25 CP 20 CE1		3 élèves pris en charge dans le cadre des études surveillées par les instituteurs	6,66 %	
Bregille Village	5 CP 2 CE1				
Chaprais	54 CP 56 CE1		1 groupe de 12 CP 1 groupe de 14 CE1 Instituteurs	23,63 %	Classe d'adaptation
Jean Macé II	71 CP 63 CE1	2 groupes de 16 CP 3 groupes de 30 CE1 Instituteurs		37,31 %	GAPP classée ZEP
Prés de Vaux	5 CP 4 CE1		1 élève de CP	11,11 %	Élève dirigé vers une association ou soutenu pendant l'étude du soir
Vaïtes Sud	27 CP 26 CE1				

A noter là les faibles pourcentages à Bregille Plateau et Prés de Vaux, un seul élève concerné.

Quartier de Montrapon - Fontaine Ecu - Saint-Claude

Écoles	Effectif CP - CE1	Soutien	Accompagnement à l'école	% «enfants soutenus» Élèves CP - CE1	Observation
Brossolette	26 CP 32 CE1	8 CE1	15 CP 2 perfectionn.		GAPP classée ZEP
Bruyères	27 CP 29 CE1		1 groupe de 4 CP + 6 CE1 par l'APAS	17,85 %	Début des cours le 21.11
Fanart	37 CP 42 CE1		1 groupe de 3 CP + 4 CE1 Instituteur	8,86 %	
Fontaine Ecu	48 CP 55 CE1				
Gibelotte	29 CP 25 CE1				
Kennedy	16 CP 13 CE1	1 groupe de 4 CP + 5 CE1 Instituteur		31,03 %	Classée ZEP
Saint-Claude	50 CP 48 CE1	Nombre d'élèves concernés inconnu			
Viotte	36 CP 40 CE1	1 groupe de 7 CP Instituteur	1 groupe de 15 CE1 Instituteur	28,94 %	
Montboucons	6 CP 4 CE1				
Tilleroyes	4 CP 4 CE1				

Accompagnement en association pour 10 élèves des écoles Fontaine Ecu - Gibelotte - Kennedy - Saint-Claude.

Je voudrais noter le cas particulier de l'école de Fontaine Ecu ; vous voyez sur les tableaux qu'il n'y a pas d'actions enfin depuis la Toussaint en tout cas. Il faut savoir que cette école mène depuis un certain nombre d'années une action tout à fait exemplaire avec l'APAS, l'Association pour la Prévention par l'Aide Scolaire donc en faveur des élèves. Je dois dire que c'est un peu ce type d'action où les enseignants de Fontaine Ecu et les membres de l'Association de l'APAS travaillent en relation depuis de nombreuses années, qui a servi de référence à notre réflexion.

A ce jour, 451 élèves de CP et de CE1 bénéficient d'une action de soutien ou d'accompagnement :

Soutien : 240 élèves

Accompagnement : 211 élèves (132 par des enseignants, 79 par des non enseignants).

Les 7 écoles classées en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) participent (au total 28 écoles sur 45).

Le pourcentage moyen relevé pour l'ensemble des écoles de la ville (14,67 %) varie bien évidemment d'un quartier à l'autre, et dans un même quartier d'une école à l'autre.

- Centre ville

Arènes-Battant	15 %
Battant	21 %
Helvétie	Néant

- Saint-Ferjeux

Grette	22,92 % (en moyenne)
Saint-Ferjeux	40 %
Rosemont	11 %
La Butte	3,57%

- Clairs-Soleils

Bregille	21,22 % (en moyenne)
Jean Macé	37 %
Bregille Plateau	6 %

La non participation ou la faible participation de certaines écoles peut surprendre (à Planoise par exemple).

Il apparaît, en réalité, d'une part que ces écoles disposent déjà de structures adaptées (GAPP, Rééducateurs Éducation Nationale, Psychologues Scolaires) et d'autre part que les élèves de ces écoles bénéficient, le cas échéant, d'heures de soutien par l'Éducation Nationale.

Notre objectif de compléter ces actions de l'Éducation Nationale est donc atteint.

J'ajouterai, parce que peut-être que le tableau peut entretenir une certaine confusion, que les 451 élèves dont je viens de parler ne bénéficiaient d'aucune action ni de soutien ni d'accompagnement avant la Toussaint et que c'est bien un plus apporté par les actions que je viens de décrire brièvement. Cette volonté d'aller au-delà des strictes obligations légales pour notre commune à laquelle je faisais allusion tout à l'heure, n'est pas nouvelle à Besançon. Depuis de nombreuses années, notre ville a conçu l'éducation des enfants comme une priorité, multiplié les initiatives et considérablement élargi ses obligations dans ce domaine, restauration scolaire, activités péri-scolaires, etc.

Ainsi, ce plan d'action s'inscrit dans le droit fil de la politique que mène la Ville depuis de nombreuses années au profit de l'école, des élèves et des familles. Ceci dit, il convient bien entendu maintenant de suivre la mise en place et le déroulement de ce plan d'action, d'en dresser le bilan et d'en tirer les enseignements pour l'année scolaire à venir. La Commission Enseignement ne manquera pas de s'y employer. Je vous remercie.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je donne la parole à M. VIALATTE qui s'intéresse également au soutien et à l'accompagnement scolaires, comme de nombreux Conseillers Municipaux ici, je l'ai remarqué.

M. VIALATTE : Monsieur le Maire, je crois que sans faire référence à un grand Comtois, je crois qu'on peut dire que sur ce sujet, il y a une majorité d'idées, et plus qu'une majorité d'idées, un consensus dans cette assemblée. C'est probablement un des sujets essentiels qu'on a été amené à traiter depuis le début de ce mandat parce qu'on en parle beaucoup en ce moment. C'est un débat qui est d'actualité. Les problèmes d'intégration des jeunes d'origine étrangère, des jeunes Français d'origine étrangère, passent par l'école, et c'est vrai que les efforts qui sont accomplis dans cette ville depuis la Toussaint, qui touchent un nombre d'enfants conséquent, eh bien contribuent pour beaucoup, nous le savons, à favoriser ce processus d'intégration qui touche des enfants d'immigrés dans notre ville comme dans d'autres.

Alors, je voudrais par-delà ce point précis vous dire que nous nous réjouissons de la mise en œuvre de ce dispositif -que nous avons proposé mais que nous n'étions pas les seuls à proposer à l'époque- que nous nous réjouissons de voir aussi, je crois que c'est l'un des chiffres à retenir, que 79 non enseignants participent au dispositif, c'est-à-dire qu'il y a une implication très large d'intervenants qui viennent épauler les enseignants et les aides à sortir des difficultés des très jeunes scolaires.

Et puis, je voudrais en un mot peut-être ouvrir si vous le voulez bien Monsieur le Maire, une perspective. Je crois que le soutien scolaire passe bien entendu d'abord, mais pas seulement, par l'apprentissage de la lecture. Peut-être quand le bilan de la première année de fonctionnement de ce dispositif de lutte contre l'échec scolaire aura été fait, pourra-t-on sinon l'étendre, du moins imaginer de renforcer un petit peu les bibliothèques, centres documentaires de nos écoles primaires et d'y faire pénétrer là aussi des intervenants extérieurs préalablement formés à l'apprentissage de la lecture chez les enfants. Ce serait aussi une façon de démultiplier ces actions de soutien scolaire, d'apprentissage des savoirs et je crois que c'est peut-être une piste à étudier pour l'année prochaine.

Pour terminer, il est important de remercier les services qui ont fait un très gros travail, quartier par quartier, école par école, pour monter ce dispositif avec la Municipalité, je voulais que cela puisse être dit ce soir.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci d'avoir souligné le consensus, c'est vrai, sur un sujet intéressant, important pour l'avenir des enfants. En matière de lecture publique, nous avons déjà depuis un certain nombre d'années, développé dans les bibliothèques des coins enfants, etc. et le soutien est déjà apporté en ce domaine-là, mais l'Adjoint a peut-être quelques idées et des réponses à apporter.

M. VUILLEMIN : Oui, je me suis entretenu avec mon collègue Bernard LIME il n'y a pas très longtemps sur l'effort à fournir en faveur des bibliothèques scolaires. Nous avons effectivement le souci de développer ce créneau-là non seulement à l'école mais à travers les bibliothèques de quartier, c'est-à-dire que nous souhaitons rapprocher l'école de la bibliothèque de quartier et nous allons d'ailleurs y travailler dès cette année en lançant des actions très concrètes dans ce secteur-là.

Dont acte.